



SALON DE L'AGRICULTURE

FÉVRIER 2025

La souveraineté et l'autonomie agricole sont des enjeux cruciaux pour la région Occitanie, riche en diversité géographique et climatique.

Elle possède un potentiel agricole considérable qui peut être exploité pour renforcer sa résilience alimentaire et économique.



La souveraineté agricole fait référence à la capacité d'une région à produire suffisamment de nourriture pour subvenir aux besoins de sa population. En Occitanie, cette notion est particulièrement pertinente, car la région dispose de vastes terres agricoles et d'un climat favorable à une grande variété de cultures. Les agriculteurs locaux jouent un rôle essentiel dans la production de denrées alimentaires de qualité, contribuant ainsi à la sécurité alimentaire régionale.

Pour atteindre une véritable souveraineté agricole, il est crucial de soutenir les petites et moyennes exploitations agricoles. Cela peut se faire par le biais de politiques publiques favorisant l'accès à la terre, la formation des agriculteurs, et le développement de circuits courts de distribution. Ces circuits permettent de réduire les intermédiaires et de garantir une meilleure rémunération aux producteurs tout en offrant des produits frais et locaux aux consommateurs.

L'autonomie agricole, quant à elle, concerne la capacité des agriculteurs à gérer leurs exploitations de manière indépendante et durable. C'est le cas en Occitanie par la promotion de pratiques agricoles respectueuses de l'environnement, telles que l'agroécologie et l'agriculture biologique. Ces méthodes permettent de préserver les ressources naturelles tout en augmentant la résilience des exploitations face aux aléas climatiques.

L'innovation et la recherche jouent également un rôle clé dans l'autonomie agricole. Le développement de nouvelles technologies adaptées aux besoins des agriculteurs locaux peut améliorer la productivité et la durabilité des exploitations. Par exemple, l'utilisation de techniques de gestion de l'eau ou de systèmes d'irrigation intelligents peut aider à faire face aux défis posés par le changement climatique.

Plusieurs initiatives locales en Occitanie visent à promouvoir la souveraineté et l'autonomie agricole. Des coopératives agricoles, des marchés de producteurs, et des projets de recherche collaboratifs sont autant d'exemples de ces efforts. Cependant, des défis subsistent, notamment en ce qui concerne l'accès au foncier, la concurrence des marchés internationaux, et les contraintes réglementaires.

Pour surmonter ces obstacles, il est essentiel de renforcer la coopération entre les différents acteurs du secteur agricole, y compris les agriculteurs, les chercheurs, les décideurs politiques, et les consommateurs. Une approche collective et intégrée permettra de développer des solutions adaptées aux spécificités de la région Occitanie et de garantir un avenir durable pour son agriculture.

En somme, la souveraineté et l'autonomie agricole en Occitanie sont des objectifs ambitieux mais réalisables. En misant sur l'innovation, la coopération, et le soutien aux pratiques durables, la région peut renforcer sa résilience alimentaire et contribuer à un développement agricole équilibré et respectueux de l'environnement.

Ci-contre un échange CESE – CESER Occitanie au Salon de l'agriculture, en écho à l'Avis « Comment renforcer les filières agricoles et agroalimentaires de la région Occitanie pour favoriser l'approvisionnement et la consommation alimentaire locale ? Quel impact du e-commerce sur les modes de distribution existants ? » par la Commission Espace et Développement Rural – Montagne – Agri-Agro – Forêt – Bois – Alimentation présidée par Denis Carretier, voté par le CESER Occitanie en octobre 2018. Jean-Pierre Arcoutel, rapporteur de l'Avis était présent.

<https://www.ceser-occitanie.fr/wp-content/uploads/2018/10/C2-Fili%C3%A8res-AGRO-AGRI.pdf>

et au rapport « Projet de loi d'orientation pour la souveraineté agricole et le renouvellement des générations en agriculture » par la Commission Territoires, agriculture et alimentation présidée par Henri Biès-Péré, voté par le CESE en mars 2024

https://www.lecese.fr/sites/default/files/pdf/Avis/2024/2024_04_PLOSA.pdf

Manifestation facilitée par notre collègue Didier Gardinal, membre du CESER Occitanie et du CESE

Jean-Louis Chauzy, Président du CESER Occitanie ; Patrick Gayrard, Président de la Maison de l'Élevage du Tarn ; Jean-Claude Huc, Président de la Chambre d'Agriculture du Tarn ; Christophe Ramond, Président du CD81, Didier Gardinal, Représentant des mutuelles, coopératives et chambres consulaires